



Recensement des politiques et mesures municipales contribuant aux saines habitudes de vie

**Rapport d'analyse de l'étude menée auprès des
municipalités, MRC et arrondissements du Québec**

Le 5 août 2016

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| Approche méthodologique | 4 |
| Profil des répondants | 7 |
| Faits saillants | 10 |
| Résultats détaillés | 15 |
| <hr/> | |
| 1. Adoption de politiques municipales | 16 |
| 1.1 État de la situation globale | 17 |
| 1.2 Première année d'adoption | 19 |
| 1.3 Politiques adoptées avant 2012 | 20 |
| 1.4 Politiques adoptées entre 2012 et aujourd'hui | 24 |
| 1.5 Politiques en cours d'élaboration | 26 |
| 2. Adoption de mesures municipales | 27 |
| 2.1 Alimentation | 27 |
| 2.1.1 Mesures adoptées | 28 |
| 2.1.2 Première année d'adoption | 30 |
| 2.1.3 Mesures adoptées avant 2012 | 31 |
| 2.1.4 Mesures adoptées entre 2012 et aujourd'hui | 33 |

Table des matières

Résultats détaillés - suite

| | |
|---|-----------|
| 2.2 Activités physiques/de loisirs actifs | 35 |
| 2.2.1 Mesures adoptées | 35 |
| 2.2.2 Première année d'adoption | 38 |
| 2.2.3 Mesures adoptées avant 2012 | 40 |
| 2.2.4 Mesures adoptées entre 2012 et aujourd'hui | 42 |
| 2.3 Transport actif | 43 |
| 2.3.1 Mesures adoptées | 43 |
| 2.3.2 Première année d'adoption | 45 |
| 2.3.3 Mesures adoptées avant 2012 | 46 |
| 2.3.4 Mesures adoptées entre 2012 et aujourd'hui | 47 |
| 2.4 Autres mesures : Interventions directes favorables aux saines habitudes de vie | 48 |
| 3. Questions générales | 51 |
| 3.1 Mandat lié aux saines habitudes de vie | 52 |
| 3.2 Comité ou structure interservices | 53 |
| 3.3 Sessions de sensibilisation sur les environnements favorables aux saines habitudes de vie | 54 |
| Annexes | 55 |
| Contact | 58 |

Approche méthodologique

Approche méthodologique

Dresser le portrait qui servira de base pour consolider le soutien offert aux municipalités qui souhaitent créer des environnements favorables aux saines habitudes de vie.

Contexte et objectifs

Depuis sa création, Québec en Forme entretient un partenariat étroit avec les différentes administrations municipales du Québec. Aussi, afin de bien remplir sa mission, Québec en Forme doit se baser sur le portrait actuel des politiques et mesures municipales qui favorisent des choix santé chez les citoyens.

C'est dans cette perspective que Québec en Forme a mandaté Léger afin de mener un recensement auprès des administrations municipales de la province en vue d'identifier les politiques et mesures favorisant une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif des citoyens, qui ont été mises en place par les municipalités et les MRC au cours des quatre dernières années (2012 à 2015).

Ceci étant, l'étude vise notamment à :

- Observer l'évolution du nombre de politiques et de mesures municipales, favorables aux saines habitudes de vie, qui ont été adoptées par les administrations municipales entre 2012 et 2015.
- Savoir si les politiques et mesures présentement en place sont accompagnées de plans d'action.
- Connaître l'état d'avancement des plans d'action ou de la mise en œuvre des politiques et mesures municipales.

Population et échantillon

Eu égard aux objectifs précédemment cités, Léger a mené un recensement auprès des municipalités et MRC du Québec, et des arrondissements des villes de Montréal, Québec et Saguenay.

Pour ce faire, Québec en Forme a fourni une liste d'adresses courriel à Léger. Un représentant (élu, directeur général, responsable des loisirs ou responsable de l'urbanisme/aménagement) de chaque administration municipale figurant dans cette liste a reçu une invitation personnalisée par courriel. Compte tenu des informations demandées dans le questionnaire, le destinataire pouvait, au besoin, transmettre l'invitation à la personne la mieux indiquée pour y répondre au sein de son administration municipale.

Au total, 342 élus ou employés municipaux à travers le Québec ont complété le questionnaire.

Questionnaire

Le questionnaire a été élaboré en collaboration entre Léger et les professionnels de Québec en Forme. L'outil était composé d'environ 300 variables, pour une durée moyenne de complétion de 12 minutes. Il a été traduit en anglais et hébergé sur les serveurs sécurisés de Léger.

Approche méthodologique

Un recensement mené par Internet auprès des municipalités, MRC, et arrondissements de la province.

Dates de réalisation

Le questionnaire d'enquête a été prétesté les 16 et 17 février derniers et la collecte de données officielle a été réalisée du 18 février au 29 mars 2016.

Pondération et représentativité

Afin de redresser les déséquilibres et de rendre l'échantillon représentatif de la population étudiée, les données brutes de l'étude ont été pondérées en fonction des régions administratives du Québec du type de milieu pour les municipalités (nombre d'habitants), et par codes postaux pour les MRC et les arrondissements.


Notes pour lire le rapport


Dans les tableaux présentés, les données en caractères gras et **rouges** signalent une proportion significativement supérieure à celle des autres répondants. À l'inverse, les données en caractères gras et **bleus** signalent une proportion significativement inférieure à celle des autres répondants.

Dans les tableaux, le « n » représente le nombre réel de personnes interrogées, en excluant celles qui ont répondu «Ne sait pas» ou «Non applicable».

Le cas échéant, les totaux différents de 100% sont dus à la non-réponse ou à l'arrondissement à l'entier.

Dans certains cas, le nombre de répondants étant trop faible pour les MRC et/ou les arrondissements, seuls les résultats de toutes administrations municipales confondues sont présentés.

Le symbole  introduit des indications sur les pages où est présenté le détail des résultats.

Le symbole  introduit une précision sur les résultats qui sont présentés ou non dans les tableaux, en raison de la taille des sous-échantillons.

Pour la section sur les mesures, les résultats sont d'abord présentés pour les municipalités/arrondissements, ensuite pour les MRC, puis au global.

La forme masculine utilisée dans le texte désigne aussi bien les femmes que les hommes. Elle n'est utilisée qu'à la seule fin d'alléger le texte et d'en faciliter la compréhension.

Profil des répondants

Profil des répondants

| Profil des répondants | Total (n=342) | Municipalités (n=306) | MRC (n=26)* | Arrondissements (n=10)* |
|---|------------------|--------------------------|----------------|----------------------------|
| Type de milieu | | | | |
| Rural (moins de 1 000 habitants) | 39% | 43% | - | 0% |
| Petit centre de population (1 000-29 999 hab.) | 49% | 54% | - | 0% |
| Moyen centre de population (30 000-99 999 hab.) | 4% | 2% | - | 58% |
| Grand centre de population (100 000 hab. et +) | 2% | 1% | - | 42% |
| Région administrative | | | | |
| Bas-Saint-Laurent | 10% | 10% | 3% | 0% |
| Saguenay-Lac-Saint-Jean | 5% | 4% | 9% | 0% |
| Capitale-Nationale | 6% | 5% | 10% | 30% |
| Mauricie | 4% | 4% | 11% | 0% |
| Estrie | 8% | 8% | 12% | 0% |
| Montréal | 3% | 1% | 0% | 70% |
| Outaouais | 6% | 6% | 3% | 0% |
| Abitibi-Témiscamingue | 5% | 6% | 0% | 0% |
| Côte-Nord | 3% | 3% | 3% | 0% |
| Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine | 4% | 4% | 3% | 0% |
| Chaudière-Appalaches | 12% | 12% | 7% | 0% |
| Lanaudière | 5% | 5% | 0% | 0% |
| Laurentides | 7% | 7% | 13% | 0% |
| Montérégie | 16% | 16% | 16% | 0% |
| Centre-du-Québec | 7% | 7% | 9% | 0% |

Profil des répondants

| Profil des répondants | Total (n=342) | Municipalités (n=306) | MRC (n=26)* | Arrondissements (n=10)* |
|---|------------------|--------------------------|----------------|----------------------------|
| Fonction occupée | | | | |
| Direction générale | 43% | 44% | 38% | 0% |
| Responsable des loisirs | 34% | 35% | 12% | 92% |
| Élu (maire/préfet/conseiller) | 11% | 12% | 0% | 0% |
| Responsable de l'urbanisme/aménagement | 1% | 1% | 8% | 0% |
| Agent de développement | 5% | 4% | 11% | 0% |
| Secrétaire-trésorière adjointe | 1% | 1% | 0% | 0% |
| Adjointe administrative / secrétaire / secrétaire adjointe | 2% | 1% | 5% | 0% |
| Responsable/coordonnatrice du développement social | 1% | 0% | 15% | 0% |
| Technicien en loisir | 0% | 0% | 0% | 8% |
| Coordonnatrice aux programmes de loisirs | 1% | 1% | 5% | 0% |
| Autre | 1% | 1% | 6% | 0% |
| Nombre d'années dans l'administration municipale | | | | |
| 3 ans ou moins (2013-2016) | 26% | 27% | 25% | 8% |
| 4 à 5 ans (2011-2012) | 16% | 17% | 3% | 8% |
| 6 à 10 ans (2006-2010) | 24% | 24% | 31% | 12% |
| 11 à 15 ans (2001-2005) | 11% | 10% | 24% | 23% |
| Plus de 15 ans (2000 ou avant) | 22% | 22% | 17% | 50% |
| Administration municipale membre d'un RLP** ou d'une TIR-SHV*** soutenu(e) par Québec en Forme | | | | |
| Oui | 34% | 30% | 69% | 77% |
| Non | 50% | 53% | 23% | 12% |
| Ne sait pas | 17% | 17% | 8% | 12% |

Faits saillants

Faits saillants : portrait de la situation actuelle

Au printemps 2016 :

75% des administrations municipales sondées avaient déjà adopté au moins une des cinq politiques favorables aux saines habitudes de vie (SHV) et 33% en avaient au moins une en cours d'élaboration.

- La politique familiale est, de loin, la plus fréquemment adoptée (67%). Les autres types de politiques sont moins répandues : politique/charte sur les saines habitudes de vie (autre que la politique familiale) (13%), plan de mobilité active/plan piétonnier/plan directeur de transport actif (10%), politique d'activité physique et de loisirs ou de vie active (8%), politique alimentaire (2%).
- Dans la majorité des administrations municipales, un plan d'action accompagne les politiques qui ont été adoptées. Ces dernières ont un budget qui leur est alloué et leur mise en œuvre a débuté.
- La personne responsable d'assurer le suivi et la mise en œuvre des politiques, adoptées ou en cours d'élaboration, varie selon le type de politique et sa période d'adoption. Dans la majorité des cas, il s'agit d'un membre de l'administration ou d'un élu.

86% des municipalités et arrondissements avaient adopté au moins une des cinq mesures favorables à la pratique d'activités physiques/loisirs actifs...

- Les municipalités et les arrondissements ont surtout adopté les trois mesures suivantes : entente avec des partenaires ou avec d'autres municipalités pour un meilleur accès aux équipements de sport et de loisirs actifs (68%), mesure(s) pour consolider l'offre d'activités sportives et de loisirs (66%), ainsi qu'une politique ou programme de tarification améliorant l'accessibilité du sport et du loisir (50%).
- Dans la majorité des municipalités et arrondissements, des sommes sont allouées à ces mesures et elles sont actuellement appliquées.

44% avaient adopté au moins une des cinq mesures favorables à la saine alimentation...

- Les mesures encourageant les jardins communautaires, l'agriculture urbaine ou communautaire existent dans 26% des administrations municipales. Les mesures qui favorisent la mise en place d'un marché public ou le rapprochement citoyen-producteur (18%), celles qui assurent l'offre d'aliments santé dans les aréas, les installations sportives, les camps de jour ou lors d'événements municipaux (17%), les règlements ou politiques qui limitent la publicité ou les commandites de certaines marques ou produits alimentaires (5%), de même que les règlements restrictifs pour les commerces de restauration rapide (1%), sont plus marginaux.
- Dans la majorité des municipalités et arrondissements, ces mesures sont actuellement mises en œuvre ou font l'objet de nouvelles actions, même si des sommes ne leur sont pas toujours attribuées.

et 19% avaient adopté au moins une des deux mesures favorisant le transport actif, soit l'intégration de principes d'aménagement favorisant les déplacements actifs dans un plan directeur, un plan d'aménagement ou les règlements; ou la mesure contraignante pour le stationnement.

Faits saillants : évolution de la situation depuis 2012

Depuis 2012 :

Les résultats montrent une évolution importante, entre 2011 et 2016, sur le plan des politiques et mesures municipales contribuant à favoriser une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif chez la population. Notamment, on note une augmentation significative de la proportion de municipalités dotées de :

- politique familiale (33% en 2011 contre 70% en 2016);
- politiques ou chartes en saines habitudes de vie (1% en 2011 contre 13% en 2016);
- plans de mobilité active (2% en 2011 contre 10% en 2016);
- mesures (ex. : résolution, règlement, projet pilote) pour assurer que des aliments santé soient offerts dans les arénas, les installations sportives, les camps de jour ou lors d'événements tenus par la municipalité (4% en 2011 contre 17% en 2016);
- mesures (ex. : règlement de zonage, résolution) pour favoriser la mise en place d'un marché public ou pour rapprocher le citoyen du producteur (kiosques, points de chute de vente de fruits et légumes ou produits du terroir) (8% en 2011 contre 18% en 2016);
- mesures pour favoriser des projets de jardins communautaires, d'agriculture urbaine ou d'agriculture communautaire (8% en 2011 contre 26% en 2016);
- politiques ou programmes de tarification du sport et du loisir permettant une meilleure accessibilité pour les jeunes, les familles ou les citoyens (ex. : programme Accès-Loisirs, etc.) (29% en 2011 contre 50% en 2016);
- entente avec des partenaires ou avec d'autres municipalités pour améliorer l'accès à l'offre et aux équipements de sport et de loisirs actifs (48% en 2011 contre 68% en 2016);
- mesures pour consolider l'offre d'activités sportives et de loisirs, spécifiquement : mise sur pied d'un comité de loisirs, embauche d'un permanent en loisirs ou soutien des organismes locaux de sport et loisirs (44% en 2011 contre 66% en 2016).

On note également une augmentation de municipalités ayant intégré des principes d'aménagement favorisant :

- l'accès aux infrastructures de sport et de loisirs pour les citoyens (ex. : accessibilité, proximité, répartition stratégique, sécurité...) dans un plan directeur (ex. : de parcs et espaces verts, de transport) ou un plan d'aménagement (19% en 2011 contre 33% en 2016);
- les déplacements actifs (ex. : mixité, densité, connexité, courtes distances, etc.) dans un plan directeur, un plan d'aménagement ou les règlements (zonage, usages conditionnels, etc.) (7% en 2011 contre 14% en 2016).

Finalement, les municipalités sont plus nombreuses aujourd'hui qu'il y a trois ans :

- à avoir désigné un élu ou un membre de l'administration municipale qui a pour mandat de prendre en considération les saines habitudes de vie dans le cadre de ses fonctions (16% en 2011 contre 53% en 2016)...
- ... et à s'être dotées d'un comité ou d'une structure interservices (ex. : loisirs, aménagement du territoire/urbanisme, travaux publics, etc.) pour planifier et assurer une gestion transversale ou intégrée de dossiers qui touchent les saines habitudes de vie (17% en 2011 contre 35% en 2016).

Le tableau de la page suivante présente l'évolution de la proportion des municipalités et arrondissements ayant adopté différentes politiques ou mesures favorables à la saine alimentation et au mode de vie physiquement actif avant 2012 et depuis 2016.

Faits saillants : évolution de la situation depuis 2012

| | Présence de politiques / mesures en 2011 | Présence de politiques / mesures en 2016 | Politique ou mesure en cours d'élaboration (2016) |
|---|---|---|--|
| POLITIQUES FAVORABLES AUX SAINES HABITUDES DE VIE | | | |
| Politique familiale | 33 % | 70% | 11% |
| Politique alimentaire | 0% | 2% | 4% |
| Politique d'activité physique et de loisirs ou de vie active | 3% | 8% | 7% |
| Politique/charte sur les saines habitudes de vie (autre que la politique familiale) | 1% | 13% | 4% |
| Plan de mobilité active/plan piétonnier/plan directeur de transport actif | 2% | 10% | 17% |
| MESURES FAVORABLES À LA SAINE ALIMENTATION | | | |
| Mesure (ex. : résolution, règlement, projet pilote) pour assurer que des aliments santé (ex. : fruits et légumes) soient offerts dans les arénas, les installations sportives, les camps de jour ou lors d'événements tenus par la municipalité | 4% | 17% | 16% |
| Mesure (ex. : règlement de zonage, résolution) pour favoriser la mise en place d'un marché public ou pour rapprocher le citoyen du producteur (kiosques, points de chute de vente de fruits et légumes ou produits du terroir) | 8% | 18% | 16% |
| Mesure pour favoriser des projets de jardins communautaires, d'agriculture urbaine ou d'agriculture communautaire | 8% | 26% | 23% |
| Règlement ou mesure contraignante pour limiter la présence de commerces de restauration rapide (ex. : McDonald's, casse-croûte, etc.) près des écoles ou dans certains secteurs | 1% | 1% | 2% |
| Règlement ou politique pour limiter la publicité ou les commandites de certaines marques ou produits de l'industrie alimentaire (ex. : boissons gazeuses, boissons énergisantes, etc.) dans les lieux publics ou les événements municipaux | 2% | 5% | 3% |

Faits saillants : évolution de la situation depuis 2012

| -Suite | Présence de politiques / mesures en 2011 | Présence de politiques / mesures en 2016 | Politique ou mesure en cours d'élaboration (2016) |
|--|---|---|--|
| MESURES FAVORABLES À LA PRATIQUE D'ACTIVITÉS PHYSIQUES/LOISIRS ACTIFS | | | |
| Politique ou programme de tarification du sport et du loisir permettant une meilleure accessibilité pour les jeunes, les familles ou les citoyens (ex. : programme Accès-Loisirs, etc.) | 29% | 50% | 15% |
| Entente avec des partenaires (ex. : scolaire, communautaire) ou avec d'autres municipalités pour améliorer l'accès à l'offre et aux équipements de sport et de loisirs actifs (ex. : ententes de services ou de tarification, structure ou corporation de loisirs intermunicipale / MRC) | 48% | 68% | 18% |
| Mesure(s) pour consolider l'offre d'activités sportives et de loisirs, spécifiquement : mise sur pied d'un comité de loisirs, embauche d'un permanent en loisirs ou soutien des organismes locaux de sport et loisirs | 44% | 66% | 19% |
| Intégration de principes d'aménagement favorisant l'accès aux infrastructures de sport et de loisirs pour les citoyens (ex. : accessibilité, proximité, répartition stratégique, sécurité...) dans un plan directeur (ex. : de parcs et espaces verts, de transport) ou un plan d'aménagement | 19% | 33% | 33% |
| Règlement pour contribution aux fins de parcs | 34% | 40% | 8% |
| MESURES FAVORABLES AU TRANSPORT ACTIF | | | |
| Intégration de principes d'aménagement favorisant les déplacements actifs (ex. : mixité, densité, connexité, courtes distances, etc.) dans un plan directeur, un plan d'aménagement ou les règlements (zonage, usages conditionnels, etc.) | 7% | 14% | 22% |
| Mesure contraignante (ex. : règlement, tarification) pour le stationnement | 7% | 9% | 2% |
| AUTRES TYPES DE MESURES FAVORABLES AUX SAINES HABITUDES DE VIE | | | |
| Un élu ou membre de l'administration municipale a pour mandat de prendre en considération les saines habitudes de vie dans le cadre de ses fonctions. | 16% | 53% | Non applicable |
| Présence d'un comité ou structure interservices (ex. : loisirs, aménagement du territoire/urbanisme, travaux publics, etc.) pour planifier et assurer une gestion transversale ou intégrée de dossiers qui touchent les saines habitudes de vie (les municipalités ayant indiqué non-applicable sont exclues). | 17% | 35% | Non applicable |

Résultats détaillés

1. Adoption de politiques municipales

1. Adoption de politiques municipales

1.1 État de la situation globale

Les trois quarts (75%) des administrations municipales sondées disent avoir déjà adopté au moins une politique favorisant les saines habitudes de vie (SHV). Le tiers (33%) des administrations municipales ont présentement une ou des politiques favorables aux SHV en cours d'élaboration.

Plus précisément :

- La politique familiale est, de loin, la plus fréquemment adoptée par les administrations municipales (67%).
- La politique/charte sur les saines habitudes de vie (autre que la politique familiale) est la deuxième politique la plus adoptée par les administrations municipales (13%), suivie du plan de mobilité active/plan piétonnier/plan directeur de transport actif (10%) et de la politique d'activité physique et de loisirs ou de vie active (8%).
- Seulement 2% des administrations municipales ont actuellement une politique alimentaire (adoptée).

❖ Le détail des résultats est présenté dans le tableau de la page suivante.

Q1.1 à Q1.96 Pour chacune des politiques ci-dessous, veuillez indiquer si elles ont été adoptées par le conseil de votre municipalité/MRC/arrondissement ou si elles sont en cours d'élaboration.

Base : tous les répondants

| Total des six politiques (au moins une politique) | Total (n=342) | Municipalités et arrondissements (n=316) | MRC (n=26)* |
|---|---------------|--|-------------|
| Adoptée | 75% | 76% | 54% |
| En cours d'élaboration | 33% | 33% | 31% |
| N'existe pas | 16% | 14% | 36% |

*Les résultats sont présentés à titre indicatif seulement en raison du faible nombre de répondants (n < 30).

Le total dépasse 100% car les répondants pouvaient sélectionner plus d'une politique.

1. Adoption de politiques municipales

1.1 État de la situation globale - suite

Q1. Pour chacune des politiques ci-dessous, veuillez indiquer si elles ont été adoptées par le conseil de votre municipalité/MRC/arrondissement ou si elles sont en cours d'élaboration.

Base : tous les répondants

| | Politique familiale | | | Politique/charte sur les saines habitudes de vie (autre que la politique familiale) | | | Plan de mobilité active/plan piétonnier/plan directeur de transport actif | | |
|------------------------|---------------------|--|-------------|---|--|-------------|---|--|-------------|
| | Total (n=333) | Municipalités et arrondissements (n=308) | MRC (n=25)* | Total (n=334) | Municipalités et arrondissements (n=309) | MRC (n=25)* | Total (n=315) | Municipalités et arrondissements (n=292) | MRC (n=23)* |
| Adoptée | 67% | 70% | 30% | 13% | 13% | 10% | 10% | 10% | 6% |
| En cours d'élaboration | 10% | 11% | 5% | 4% | 4% | 8% | 16% | 17% | 11% |
| N'existe pas | 22% | 19% | 65% | 83% | 83% | 83% | 74% | 73% | 84% |

| - Suite | Politique d'activité physique et de loisirs ou de vie active | | | Politique alimentaire | | | Autre politique comprenant des leviers pour agir sur les saines habitudes de vie** | | |
|------------------------|--|--|-------------|-----------------------|--|-------------|--|--|-------------|
| | Total (n=331) | Municipalités et arrondissements (n=307) | MRC (n=24)* | Total (n=342) | Municipalités et arrondissements (n=316) | MRC (n=26)* | Total (n=300) | Municipalités et arrondissements (n=278) | MRC (n=22)* |
| Adoptée | 8% | 8% | 5% | 2% | 2% | 0% | 19% | 18% | 27% |
| En cours d'élaboration | 7% | 7% | 0% | 4% | 4% | 0% | 7% | 6% | 17% |
| N'existe pas | 86% | 85% | 95% | 94% | 94% | 100% | 74% | 76% | 56% |

1. Adoption de politiques municipales

1.2 Première année d'adoption

La vaste majorité des politiques relatives aux saines habitudes de vie ont été adoptées pour la première fois après 2012.

Aussi, comme nous le verrons aux pages suivantes :

- Dans la majorité des administrations municipales, un **plan d'action** accompagne ou accompagnera la plupart des politiques, qu'elles aient été adoptées avant 2012, entre 2012 et aujourd'hui ou qu'elles soient en cours d'élaboration (voir les détails aux pages 20, 24 et 26).
- La vaste majorité des politiques adoptées depuis 2012 ont un **budget qui leur est alloué et leur mise en œuvre a débuté** (voir le tableau à la page 24).
- Quant aux **politiques adoptées avant 2012**, la plupart **ont connu des changements** depuis leur adoption. Non seulement leur contenu a été bonifié et leur plan d'action mis à jour, mais des sommes additionnelles leur ont été allouées et de nouvelles actions ont été également mises en œuvre depuis 2012 (voir les pages 20 et 21).
- Que les politiques aient été adoptées ou qu'elles soient en cours d'élaboration, **la personne qui a la responsabilité d'en assurer le suivi et la mise en œuvre varie** selon le type de politique et sa période d'adoption. On remarque que, dans la majorité des cas, un membre de l'administration est chargé d'assurer le suivi et la mise en œuvre des politiques qui sont adoptées avant 2012 (voir la page 23). Cette responsabilité est toutefois un peu plus partagée entre les élus et les membres de l'administration pour les politiques adoptées après 2012, ou pour celles qui sont en cours d'élaboration (voir les détails aux pages 25 et 26).

Q2A. Pour chacune des politiques qui ont été adoptées, veuillez indiquer l'année où elles ont été adoptées pour la première fois.

Base : les répondants ayant indiqué que des politiques ont été **adoptées** par le conseil de leur municipalité/MRC/arrondissement

| | Politique familiale (n=231) | Politique/charte sur les saines habitudes de vie (autre que la politique familiale) (n=39) | Plan de mobilité active/plan piétonnier/plan directeur de transport actif (n=32) | Politique d'activité physique et de loisirs ou de vie active (n=32) | Politique alimentaire (n=6)* | Autre politique comprenant des leviers pour agir sur les saines habitudes de vie (n=61) |
|---------------------------|--------------------------------|--|---|--|------------------------------------|--|
| Avant 2012 | 47% | 7% | 20% | 34% | 0% | 30% |
| Entre 2012 et aujourd'hui | 53% | 93% | 80% | 66% | 100% | 70% |

1. Adoption de politiques municipales

1.3 Politiques adoptées avant 2012

- Les résultats suivants sont présentés au global pour les municipalités, les MRC et les arrondissements, car le nombre trop faible de répondants pour les MRC et/ou arrondissements ne permettait pas de les présenter séparément.
- Les résultats concernant la politique alimentaire ne sont pas présentés jusqu'à la page 23, car aucune politique de ce genre n'a été adoptée avant 2012 (voir le tableau de la page précédente).

Q2B1 et Q2B2. Bonification du contenu des politiques municipales depuis 2012 et plan d'action

Base : les répondants ayant indiqué que des politiques ont été **adoptées** par le conseil de leur municipalité/MRC/arrondissement **avant 2012**

| | Politique familiale | Politique/charte sur les saines habitudes de vie (autre que la politique familiale) | Plan de mobilité active/plan piétonnier/plan directeur de transport actif | Politique d'activité physique et de loisirs ou de vie active | Autre politique comprenant des leviers pour agir sur les saines habitudes de vie |
|--|---------------------|---|---|--|--|
| Contenu bonifié depuis 2012 | (n=112) | (n=3)* | (n=7)* | (n=11)* | (n=19)* |
| Oui | 52% | 19% | 71% | 82% | 42% |
| Non | 48% | 81% | 29% | 18% | 58% |
| Plan d'action | (n=114) | (n=3)* | (n=7)* | (n=11)* | (n=19)* |
| Il n'y a pas de plan d'action pour cette politique | 3% | 0% | 0% | 30% | 9% |
| Le premier plan d'action est en cours d'élaboration | 2% | 0% | 7% | 0% | 1% |
| Un plan d'action a été élaboré entre 2012 et aujourd'hui | 7% | 0% | 36% | 45% | 13% |
| Un plan d'action a été élaboré au moment de son adoption ou avant 2012, mais il n'y a pas eu de changement depuis 2012 | 40% | 41% | 22% | 0% | 35% |
| Un plan d'action a été élaboré au moment de son adoption ou avant 2012, et il a été mis à jour entre 2012 et aujourd'hui | 47% | 59% | 35% | 25% | 42% |

1. Adoption de politiques municipales

1.3 Politiques adoptées avant 2012 - suite

Q2B5 et Q2B6. Sommes affectées et mise en œuvre des politiques

Base : les répondants ayant indiqué que des politiques ont été **adoptées** par le conseil de leur municipalité/MRC/arrondissement **avant 2012**

| | Politique familiale | Politique/charte sur les saines habitudes de vie (autre que la politique familiale) | Plan de mobilité active/plan piétonnier/plan directeur de transport actif | Politique d'activité physique et de loisirs ou de vie active | Autre politique comprenant des leviers pour agir sur les saines habitudes de vie |
|---|---------------------|---|---|--|--|
| Sommes affectées à la mise en œuvre | (n=112) | (n=3)* | (n=7)* | (n=9)* | (n=18)* |
| Aucune somme spécifique n'a été affectée | 22% | 81% | 0% | 45% | 11% |
| Des sommes ont été affectées depuis 2012 seulement | 3% | 0% | 0% | 0% | 14% |
| Des sommes ont été affectées avant 2012, mais aucune somme additionnelle affectée depuis 2012 | 17% | 19% | 0% | 10% | 19% |
| Des sommes ont été affectées avant 2012, et des sommes additionnelles ont été affectées depuis 2012 | 58% | 0% | 100% | 45% | 55% |
| Mise en œuvre | (n=117) | (n=3)* | (n=7)* | (n=12)* | (n=20)* |
| La mise en œuvre n'a pas encore débuté | 2% | 0% | 0% | 26% | 0% |
| La mise en œuvre a débuté au cours des 4 dernières années (entre 2012 et aujourd'hui) | 8% | 0% | 7% | 3% | 4% |
| La mise en œuvre a débuté avant 2012, mais aucune nouvelle action mise en œuvre depuis 2012 | 29% | 81% | 0% | 25% | 18% |
| La mise en œuvre a débuté avant 2012 et de nouvelles actions ont été mises en œuvre depuis 2012 | 62% | 19% | 93% | 46% | 78% |

1. Adoption de politiques municipales

1.3 Politiques adoptées avant 2012 - suite

Q2B3. Une personne au sein de votre municipalité/MRC/arrondissement est-elle chargée d'assurer le suivi et la mise en œuvre de la politique ou du plan d'action?

Base : les répondants ayant indiqué que des politiques ont été **adoptées** par le conseil de leur municipalité/MRC/arrondissement **avant 2012**

| | Politique familiale (n=113) | Politique/charte sur les saines habitudes de vie (autre que la politique familiale) (n=3)* | Plan de mobilité active/plan piétonnier/plan directeur de transport actif (n=7)* | Politique d'activité physique et de loisirs ou de vie active (n=10)* | Autre politique comprenant des leviers pour agir sur les saines habitudes de vie (n=20)* |
|--|--------------------------------|--|---|---|---|
| Il n'y a personne chargée d'assurer le suivi et la mise en œuvre de la politique | 23% | 41% | 7% | 35% | 19% |
| Une personne est chargée d'assurer le suivi et la mise en œuvre de la politique depuis moins de 4 ans (entre 2012 et maintenant) | 21% | 0% | 0% | 9% | 22% |
| Une personne est chargée d'assurer le suivi et la mise en œuvre de la politique depuis le moment de son adoption ou avant 2012 | 56% | 59% | 93% | 56% | 59% |

1. Adoption de politiques municipales

1.3 Politiques adoptées avant 2012 - suite

Q2B4. Qui est la principale personne chargée d'assurer le suivi et la mise en œuvre de la politique/du plan d'action au sein de votre municipalité/MRC/arrondissement?

Base : les répondants ayant indiqué que des politiques ont été **adoptées avant 2012** et qu'une **personne est chargée d'assurer le suivi** ainsi que la mise en œuvre de la politique ou du plan d'action

| | Politique familiale (n=85) | Politique/charte sur les saines habitudes de vie (autre que la politique familiale) (n=2)* | Plan de mobilité active/plan piétonnier/plan directeur de transport actif (n=6)* | Politique d'activité physique et de loisirs ou de vie active (n=6)* | Autre politique comprenant des leviers pour agir sur les saines habitudes de vie (n=17)* |
|--|-------------------------------|--|---|--|---|
| Élu | 22% | 0% | 0% | 0% | 8% |
| Membre de l'administration | 60% | 100% | 53% | 81% | 46% |
| Comité interne interservices | 15% | 0% | 47% | 19% | 32% |
| Autre (ex: bénévoles, organismes, partenaires...) | 3% | 0% | 0% | 0% | 14% |

1. Adoption de politiques municipales

1.4 Politiques adoptées entre 2012 et aujourd'hui

Q2C1, Q2C3 et Q2C4. Politique(s) accompagnée(s) d'un plan d'action et mise en œuvre

Base : les répondants ayant indiqué que des politiques ont été **adoptées** par le conseil de leur municipalité/MRC/arrondissement **entre 2012 et aujourd'hui**

| | Politique familiale | Politique/charte sur les saines habitudes de vie (autre que la politique familiale) | Plan de mobilité active/plan piétonnier/plan directeur de transport actif | Politique d'activité physique et de loisirs ou de vie active | Politique alimentaire | Autre politique comprenant des leviers pour agir sur les saines habitudes de vie |
|--|---------------------|---|---|--|-----------------------|--|
| Plan d'action | (n=108) | (n=33) | (n=24)* | (n=19)* | (n=6)* | (n=41) |
| Oui | 97% | 45% | 77% | 66% | 74% | 92% |
| Non | 3% | 55% | 23% | 34% | 26% | 8% |
| Sommes affectées à la mise en œuvre | (n=101) | (n=33)* | (n=23)* | (n=20)* | (n=6)* | (n=38) |
| Oui | 85% | 52% | 57% | 33% | 62% | 90% |
| Non | 15% | 48% | 43% | 67% | 38% | 10% |
| Mise en œuvre débutée | (n=112) | (n=34)* | (n=22)* | (n=18)* | (n=6)* | (n=41) |
| Oui | 96% | 77% | 95% | 77% | 80% | 94% |
| Non | 4% | 23% | 5% | 23% | 20% | 6% |

1. Adoption de politiques municipales

1.4 Politiques adoptées entre 2012 et aujourd'hui - suite

Q2C2. Qui est chargé d'assurer le suivi et la mise en œuvre de la politique/du plan d'action au sein de votre municipalité/MRC/arrondissement?

Base : les répondants ayant indiqué que des politiques ont été **adoptées** par le conseil de leur municipalité/MRC/arrondissement **entre 2012 et aujourd'hui**

| | Politique familiale (n=112) | Politique/charte sur les saines habitudes de vie (autre que la politique familiale) (n=36) | Plan de mobilité active/plan piétonnier/plan directeur de transport actif (n=24)* | Politique d'activité physique et de loisirs ou de vie active (n=20)* | Politique alimentaire (n=6)* | Autre politique comprenant des leviers pour agir sur les saines habitudes de vie (n=41) |
|---|-----------------------------|--|---|--|------------------------------|---|
| Élu | 35% | 27% | 10% | 5% | 41% | 19% |
| Membre de l'administration | 32% | 36% | 53% | 51% | 33% | 55% |
| Comité interne interservices | 17% | 6% | 9% | 27% | 6% | 20% |
| Autre (ex: bénévoles, organismes, partenaires...) | 12% | 12% | 8% | 10% | 0% | 7% |
| Personne n'est actuellement responsable du suivi et de la mise en œuvre de la politique | 3% | 19% | 19% | 6% | 20% | 0% |

1. Adoption de politiques municipales

1.5 Politiques en cours d'élaboration

Q3B et Q3C. Plan d'action prévu et personne responsable de l'élaboration de la politique

Base : les répondants ayant indiqué que des politiques sont *en cours d'élaboration*

| | Politique familiale | Politique/charte sur les saines habitudes de vie (autre que la politique familiale) | Plan de mobilité active/plan piétonnier/plan directeur de transport actif | Politique d'activité physique et de loisirs ou de vie active | Politique alimentaire | Autre politique comprenant des leviers pour agir sur les saines habitudes de vie |
|---|---------------------|---|---|--|-----------------------|--|
| Plan d'action prévu | (n=30) | (n=15)* | (n=49) | (n=16)* | (n=12)* | (n=19)* |
| Oui | 90% | 81% | 90% | 84% | 64% | 100% |
| Non | 10% | 19% | 10% | 16% | 36% | 0% |
| Personne chargée d'élaborer la politique | (n=32) | (n=17)* | (n=54) | (n=21)* | (n=14)* | (n=19)* |
| Élu | 30% | 13% | 22% | 16% | 23% | 8% |
| Membre de l'administration | 35% | 54% | 50% | 48% | 25% | 29% |
| Comité interne interservices | 13% | 25% | 22% | 10% | 34% | 45% |
| Autre (ex: bénévoles, organismes, partenaires...) | 21% | 8% | 6% | 27% | 18% | 18% |

2. Adoption de mesures municipales

2. Adoption de mesures municipales

2.1 Alimentation

2.1.1 Mesures adoptées

44% des municipalités et arrondissements ont adopté au moins une des cinq mesures favorisant la saine alimentation.

Les cinq mesures sondées sont : 1) mesure pour assurer que des aliments santé soient offerts dans les arénas, les installations sportives, les camps de jour ou lors d'événements municipaux; 2) mesure pour favoriser la mise en place d'un marché public ou pour rapprocher le citoyen du producteur; 3) mesure pour favoriser des projets de jardins communautaires, d'agriculture urbaine ou d'agriculture communautaire; 4) règlement ou mesure contraignante pour limiter la présence de commerces de restauration rapide près des écoles ou dans certains secteurs; 5) règlement ou politique pour limiter la publicité ou les commandites de certaines marques ou produits de l'industrie alimentaire dans les lieux publics ou les événements municipaux.

Plus précisément, en ce qui concerne les municipalités et les arrondissements :

- Les mesures encourageant les jardins communautaires, l'agriculture urbaine ou communautaire sont les plus implantées (26%). Elles sont suivies par les mesures qui favorisent la mise en place d'un marché public ou le rapprochement citoyen-producteur (18%), ainsi que par celles qui assurent l'offre d'aliments santé dans les arénas, les installations sportives, les camps de jour ou lors d'événements municipaux (17%).
 - Les règlements ou politiques qui limitent la publicité ou les commandites de certaines marques ou produits alimentaires (5%), de même que les règlements restrictifs pour les commerces de restauration rapide (1%), sont ceux qui sont les moins adoptés.
- ❖ Le détail des résultats pour les municipalités et les arrondissements est présenté dans le tableau de la page suivante.

Q4A.1 à Q4A.5 Indiquez si l'une ou plusieurs des mesures ci-dessous ont été adoptées par votre municipalité/arrondissement ou si elles sont en cours de développement.

Base : les répondants qui représentent **une municipalité ou un arrondissement**

| Total des cinq mesures (au moins une mesure) | Total (n=315) |
|--|---------------|
| Adoptée | 44% |
| En cours d'élaboration | 37% |
| N'existe pas | 33% |

Le total dépasse 100% car les répondants pouvaient sélectionner plus d'une mesure.

2. Adoption de mesures municipales

2.1.1 Mesures adoptées - suite

Les résultats suivants sont présentés au global pour les municipalités et les arrondissements uniquement, car ces mesures ne s'appliquaient pas aux MRC.

Q4A. Indiquez si l'une ou plusieurs des mesures ci-dessous ont été adoptées par votre municipalité/arrondissement ou si elles sont en cours de développement.

Base : les répondants qui représentent une municipalité ou un arrondissement

| | Mesure pour favoriser des projets de jardins communautaires, d'agriculture urbaine ou d'agriculture communautaire (n=306) | Mesure pour favoriser la mise en place d'un marché public ou pour rapprocher le citoyen du producteur (n=295) | Mesure pour assurer que des aliments santé soient offerts dans les arénas, les installations sportives, les camps de jour ou lors d'événements municipaux (n=307) | Règlement ou politique pour limiter la publicité ou les commandites de certaines marques ou produits de l'industrie alimentaire dans les lieux publics ou les événements municipaux (n=300) | Règlement ou mesure contraignante pour limiter la présence de commerces de restauration rapide près des écoles ou dans certains secteurs (n=292) |
|------------------|---|---|---|---|--|
| Adoptée | 26% | 18% | 17% | 5% | 1% |
| En développement | 23% | 16% | 16% | 3% | 2% |
| N'existe pas | 52% | 66% | 67% | 92% | 97% |

2. Adoption de mesures municipales

2.1.2 Première année d'adoption

Les résultats suivants sont présentés au global pour les municipalités et les arrondissements uniquement, car ces mesures ne s'appliquaient pas aux MRC.

La plupart des mesures relatives à la saine alimentation adoptées par les administrations municipales, l'ont été entre 2012 et aujourd'hui.

- La plupart des mesures facilitant la saine alimentation adoptées et mises en œuvre avant 2012 ont fait l'objet de nouvelles actions après 2012, dans la majorité des municipalités et arrondissements qui les ont adoptées, même si des sommes additionnelles ne leur étaient pas toujours attribués (voir le détail aux pages 31 et 32).
- En ce qui a trait aux mesures alimentaires adoptées après 2012, elles sont mises en œuvre ou appliquées aujourd'hui dans la grande majorité des administrations municipales qui les ont adoptées, même si des budgets n'y sont pas toujours alloués (voir les tableaux aux pages 33 et 34).

Q5AA. Pour chacune des mesures qui ont été adoptées, veuillez indiquer l'année où elles ont été adoptées pour la première fois.

Base : les répondants qui représentent une municipalité ou un arrondissement ayant indiqué que des mesures ont été adoptées ou implantées

| | Mesure pour favoriser des projets de jardins communautaires, d'agriculture urbaine ou d'agriculture communautaire (n=81) | Mesure pour favoriser la mise en place d'un marché public ou pour rapprocher le citoyen du producteur (n=58) | Mesure pour assurer que des aliments santé soient offerts dans les arénas, les installations sportives, les camps de jour ou lors d'événements municipaux (n=53) | Règlement ou politique pour limiter la publicité ou les commandites de certaines marques ou produits de l'industrie alimentaire dans les lieux publics ou les événements municipaux (n=12)* | Règlement ou mesure contraignante pour limiter la présence de commerces de restauration rapide près des écoles ou dans certains secteurs (n=3)* |
|---------------------------|--|--|--|---|---|
| Avant 2012 | 31% | 45% | 21% | 33% | 55% |
| Entre 2012 et aujourd'hui | 69% | 55% | 79% | 67% | 45% |

2. Adoption de mesures municipales

2.1.3 Mesures adoptées avant 2012

Q5B1A. Lequel des énoncés suivants s'applique le mieux aux sommes affectées à la mise en œuvre ou l'application de cette mesure ?

Base : les répondants qui représentent une municipalité ou un arrondissement ayant indiqué que des mesures ont été adoptées avant 2012

| | Mesure pour favoriser des projets de jardins communautaires, d'agriculture urbaine ou d'agriculture communautaire (n=23)* | Mesure pour favoriser la mise en place d'un marché public ou pour rapprocher le citoyen du producteur (n=26)* | Mesure pour assurer que des aliments santé soient offerts dans les arénas, les installations sportives, les camps de jour ou lors d'événements municipaux (n=14)* | Règlement ou politique pour limiter la publicité ou les commandites de certaines marques ou produits de l'industrie alimentaire dans les lieux publics ou les événements municipaux (n=4)* | Règlement ou mesure contraignante pour limiter la présence de commerces de restauration rapide près des écoles ou dans certains secteurs (n=2)* |
|--|---|---|---|--|---|
| Aucune somme spécifique n'a été affectée | 16% | 33% | 36% | 57% | 100% |
| Des sommes ont été affectées depuis 2012 seulement | 5% | 6% | 18% | 0% | 0% |
| Des sommes ont été affectées avant 2012, mais aucune somme additionnelle affectée depuis 2012 | 14% | 12% | 28% | 43% | 0% |
| Des sommes ont été affectées avant 2012 et des sommes additionnelles ont été affectées depuis 2012 | 65% | 49% | 17% | 0% | 0% |

2. Adoption de mesures municipales

2.1.3 Mesures adoptées avant 2012 - suite

Q5B3A. Lequel des énoncés suivants s'applique le mieux à la mise en œuvre ou l'application de cette mesure ?

Base : les répondants qui représentent **une municipalité ou un arrondissement** ayant indiqué que des mesures ont été **adoptées avant 2012**

| | Mesure pour favoriser des projets de jardins communautaires, d'agriculture urbaine ou d'agriculture communautaire (n=25)* | Mesure pour favoriser la mise en place d'un marché public ou pour rapprocher le citoyen du producteur (n=26)* | Mesure pour assurer que des aliments santé soient offerts dans les aré纳斯, les installations sportives, les camps de jour ou lors d'événements municipaux (n=14)* | Règlement ou politique pour limiter la publicité ou les commandites de certaines marques ou produits de l'industrie alimentaire dans les lieux publics ou les événements municipaux (n=4)* | Règlement ou mesure contraignante pour limiter la présence de commerces de restauration rapide près des écoles ou dans certains secteurs (n=1)* |
|---|---|---|--|--|---|
| La mise en œuvre n'a pas encore débuté | 5% | 13% | 11% | 33% | 100% |
| La mise en œuvre a débuté au cours des 4 dernières années (entre 2012 et aujourd'hui) | 9% | 10% | 11% | 0% | 0% |
| La mise en œuvre a débuté avant 2012, mais aucune nouvelle action mise en œuvre depuis 2012 | 23% | 24% | 18% | 43% | 0% |
| La mise en œuvre a débuté avant 2012 et de nouvelles actions ont été mises en œuvre depuis 2012 | 63% | 53% | 60% | 23% | 0% |

2. Adoption de mesures municipales

2.1.4 Mesures adoptées entre 2012 et aujourd'hui

Q5C5A. Des sommes ont-elles été affectées à la mise en œuvre ou l'application de cette mesure ?

Base : les répondants qui représentent **une municipalité ou un arrondissement** ayant indiqué que des mesures ont été **adoptées entre 2012 et aujourd'hui**

| | Mesure pour favoriser des projets de jardins communautaires, d'agriculture urbaine ou d'agriculture communautaire (n=54) | Mesure pour favoriser la mise en place d'un marché public ou pour rapprocher le citoyen du producteur (n=29)* | Mesure pour assurer que des aliments santé soient offerts dans les arénas, les installations sportives, les camps de jour ou lors d'événements municipaux (n=39) | Règlement ou politique pour limiter la publicité et les commandites de certaines marques ou produits de l'industrie alimentaire dans les lieux publics ou les événements municipaux (n=8)* | Règlement ou mesure contraignante pour limiter la présence de commerces de restauration rapide près des écoles ou dans certains secteurs (n=1)* |
|-----|--|---|--|--|---|
| Oui | 87% | 68% | 43% | 21% | 100% |
| Non | 13% | 32% | 57% | 79% | 0% |

2. Adoption de mesures municipales

2.1.4 Mesures adoptées entre 2012 et aujourd'hui - suite

Q5C6A. La mesure est-elle mise en œuvre ou appliquée aujourd'hui ?

Base : les répondants qui représentent **une municipalité ou un arrondissement** ayant indiqué que des mesures ont été **adoptées entre 2012 et aujourd'hui**

| | Mesure pour favoriser des projets de jardins communautaires, d'agriculture urbaine ou d'agriculture communautaire (n=56) | Mesure pour favoriser la mise en place d'un marché public ou pour rapprocher le citoyen du producteur (n=30) | Mesure pour assurer que des aliments santé soient offerts dans les arénas, les installations sportives, les camps de jour ou lors d'événements municipaux (n=37) | Règlement ou politique pour limiter la publicité et les commandites de certaines marques ou produits de l'industrie alimentaire dans les lieux publics ou les événements municipaux (n=8)* | Règlement ou mesure contraignante pour limiter la présence de commerces de restauration rapide près des écoles ou dans certains secteurs (n=1)* |
|-----|--|--|--|--|---|
| Oui | 97% | 95% | 90% | 100% | 100% |
| Non | 3% | 5% | 10% | 0% | 0% |

2. Adoption de mesures municipales

2.2 Activités physiques/de loisirs actifs

2.2.1 Mesures adoptées

Les mesures concernant les activités physiques/de loisirs actifs sont plus fréquemment adoptées que celles qui ont trait à la saine alimentation.

Les cinq mesures sondées sont : 1) politique ou programme de tarification du sport et du loisir permettant une meilleure accessibilité pour les jeunes, les familles ou les citoyens; 2) entente avec des partenaires ou avec d'autres municipalités pour améliorer l'accès à l'offre et aux équipements de sport et de loisirs actifs; 3) mesure(s) pour consolider l'offre d'activités sportives et de loisirs; 4) intégration de principes d'aménagement favorisant l'accès aux infrastructures de sport et de loisirs pour les citoyens dans un plan directeur ou un plan d'aménagement; 5) règlement pour contribution aux fins de parcs.

- En effet, dans l'ensemble, les municipalités et les arrondissements les adoptent davantage (86% ont adopté au moins une mesure liée aux activités physiques/de loisirs actifs comparativement à 44% pour les mesures relatives à la saine alimentation).
- Plus précisément, les municipalités et les arrondissements ont surtout adopté les trois mesures suivantes : entente avec des partenaires ou avec d'autres municipalités pour un meilleur accès aux équipements de sport et de loisirs actifs (68%), mesure(s) pour consolider l'offre d'activités sportives et de loisirs (66%), ainsi qu'une politique ou programme de tarification améliorant l'accessibilité du sport et du loisir (50%) (voir le détail à la page suivante).
- L'intégration de principes d'aménagement facilitant l'accès aux infrastructures de sport et de loisirs est, quant à elle, adoptée (32%) ou en cours de développement (33%) dans la plupart des municipalités/arrondissements/MRC (voir le tableau à la page 37).

Q4B1 à Q4B4 et Q4B6. Indiquez si l'une ou plusieurs des mesures ci-dessous ont été adoptées par votre municipalité/arrondissement ou si elles sont en cours de développement.

Base : les répondants qui représentent une municipalité ou un arrondissement

| Total des cinq mesures favorables à la pratique d'activité physique / loisirs actifs (au moins une mesure) | Total (n=316) |
|--|---------------|
| Adoptée | 86% |
| En cours d'élaboration | 47% |
| N'existe pas | 5% |

Le total dépasse 100% car les répondants pouvaient sélectionner plus d'une politique.

2. Adoption de mesures municipales

2.2.1 Mesures adoptées - suite

Les résultats suivants sont présentés au global pour les municipalités et les arrondissements uniquement, car ces mesures ne s'appliquaient pas aux MRC.

Q4B1 à Q4B3 et Q4B6. Indiquez si l'une ou plusieurs des mesures ci-dessous ont été adoptées par votre municipalité/arrondissement ou si elles sont en cours de développement.

Base : les répondants qui représentent **une municipalité ou un arrondissement**

| | Entente avec des partenaires ou avec d'autres municipalités pour améliorer l'accès à l'offre et aux équipements de sport et de loisirs actifs (n=314) | Mesure(s) pour consolider l'offre d'activités sportives et de loisirs (n=314) | Politique ou programme de tarification du sport et du loisir permettant une meilleure accessibilité pour les jeunes, les familles ou les citoyens (n=310) | Règlement pour contribution aux fins de parcs (n=275) |
|------------------|---|---|---|---|
| Adoptée | 68% | 66% | 50% | 40% |
| En développement | 18% | 19% | 15% | 8% |
| N'existe pas | 14% | 15% | 36% | 52% |

2. Adoption de mesures municipales

2.2.1 Mesures adoptées - suite

Étant donné que l'intégration de principes d'aménagement favorisant l'accès aux infrastructures de sport et de loisirs ainsi que les autres mesures liées aux saines habitudes de vie s'appliquent à tous les types d'administrations municipales, leurs résultats sont présentés pour les municipalités-arrondissements et les MRC.

Q4B4 et Q4B96. Indiquez si l'une ou plusieurs des mesures ci-dessous ont été adoptées par votre municipalité/arrondissement ou si elles sont en cours de développement.

Base : tous les répondants

| | Intégration de principes d'aménagement favorisant l'accès aux infrastructures de sport et de loisirs pour les citoyens dans un plan directeur ou un plan d'aménagement | | | Autres mesures liées aux saines habitudes de vie** | | |
|------------------|--|--|-------------|--|--|-------------|
| | Total (n=324) | Municipalités et arrondissements (n=301) | MRC (n=23)* | Total (n=308) | Municipalités et arrondissements (n=287) | MRC (n=21)* |
| Adoptée | 32% | 33% | 16% | 37% | 37% | 39% |
| En développement | 33% | 33% | 35% | 15% | 14% | 31% |
| N'existe pas | 35% | 34% | 49% | 48% | 50% | 30% |

2. Adoption de mesures municipales

2.2.2 Première année d'adoption

La plupart des mesures liées aux activités physiques/ loisirs actifs ont été adoptées par les administrations municipales avant 2012.

- Les mesures relatives aux activités physiques/de loisirs actifs **adoptées avant 2012** ont obtenu un budget additionnel dans la majorité des cas. De nouvelles actions ont également été mises en œuvre depuis (voir les détails aux pages 40 et 41).
- Pour ce qui est des mesures **adoptées après 2012**, la majorité des administrations municipales ont affecté des sommes à leur mise en œuvre. Elles les ont aussi généralement appliquées (voir le tableau à la page 42).

👉 Les résultats suivants sont présentés au global pour les municipalités et les arrondissements uniquement, car ces mesures ne s'appliquaient pas aux MRC.

Q5AB1 à Q5AB3 et Q5AB6. Pour chacune des mesures qui ont été adoptées, veuillez indiquer l'année où elles ont été adoptées pour la première fois.
Base : les répondants qui représentent **une municipalité ou un arrondissement** ayant indiqué que les mesures ci-dessous ont été adoptées ou implantées

| | Entente avec des partenaires ou avec d'autres municipalités pour améliorer l'accès à l'offre et aux équipements de sport et de loisirs actifs (n=217) | Mesure(s) pour consolider l'offre d'activités sportives et de loisirs (n=217) | Politique ou programme de tarification du sport et du loisir permettant une meilleure accessibilité pour les jeunes, les familles ou les citoyens (n=156) | Règlement pour contribution aux fins de parcs (n=108) |
|---------------------------|---|---|---|---|
| Avant 2012 | 70% | 67% | 58% | 85% |
| Entre 2012 et aujourd'hui | 30% | 33% | 42% | 15% |

2. Adoption de mesures municipales

2.2.2 Première année d'adoption - suite

Étant donné que l'intégration de principes d'aménagement favorisant l'accès aux infrastructures de sport et de loisirs ainsi que les autres mesures liées aux saines habitudes de vie s'appliquent à tous les types d'administrations municipales, leurs résultats sont présentés pour les municipalités-arrondissements et les MRC.

Q5AB4 et Q5AB96. Pour chacune des mesures qui ont été adoptées, veuillez indiquer l'année où elles ont été adoptées pour la première fois.

Base : les répondants ayant indiqué que les mesures ci-dessous ont été adoptées ou implantées

| | Intégration de principes d'aménagement favorisant l'accès aux infrastructures de sport et de loisirs pour les citoyens dans un plan directeur ou un plan d'aménagement | | | Autres mesures liées aux saines habitudes de vie | | |
|---------------------------|--|---|------------|--|--|------------|
| | Total (n=99) | Municipalités et arrondissements (n=95) | MRC (n=4)* | Total (n=122) | Municipalités et arrondissements (n=114) | MRC (n=8)* |
| Avant 2012 | 58% | 57% | 78% | 50% | 48% | 74% |
| Entre 2012 et aujourd'hui | 42% | 43% | 22% | 50% | 52% | 26% |

2. Adoption de mesures municipales

2.2.3 Mesures adoptées avant 2012

- ↳ L'intégration de principes d'aménagement favorisant l'accès aux infrastructures de sport et de loisirs n'est pas présentée ici, parce que la question sur les sommes affectées à la mise en œuvre de cette mesure n'a pas été posée.
- ↳ Les résultats suivants sont présentés au global pour les municipalités et les arrondissements uniquement, car ces mesures ne s'appliquaient pas aux MRC.

Q5B1B. Lequel des énoncés suivants s'applique le mieux aux sommes affectées à la mise en œuvre ou l'application de cette mesure ?
Base : les répondants qui représentent une municipalité ou un arrondissement ayant indiqué que les mesures ci-dessous ont été adoptées avant 2012

| | Entente avec des partenaires ou avec d'autres municipalités pour améliorer l'accès à l'offre et aux équipements de sport et de loisirs actifs (n=151) | Mesure(s) pour consolider l'offre d'activités sportives et de loisirs (n=142) | Politique ou programme de tarification du sport et du loisir permettant une meilleure accessibilité pour les jeunes, les familles ou les citoyens (n=93) | Règlement pour contribution aux fins de parcs (n=79) | Autres mesures liées aux saines habitudes de vie (n=57) |
|--|---|---|--|--|---|
| Aucune somme spécifique n'a été affectée | 21% | 9% | 20% | 38% | 10% |
| Des sommes ont été affectées depuis 2012 seulement | 10% | 6% | 7% | 6% | 4% |
| Des sommes ont été affectées avant 2012, mais aucune somme additionnelle affectée depuis 2012 | 10% | 15% | 14% | 8% | 23% |
| Des sommes ont été affectées avant 2012 et des sommes additionnelles ont été affectées depuis 2012 | 59% | 69% | 59% | 48% | 63% |

2. Adoption de mesures municipales

2.2.3 Mesures adoptées avant 2012 - suite

- ↳ L'intégration de principes d'aménagement favorisant l'accès aux infrastructures de sport et de loisirs n'est pas présentée ici, parce que la question sur la mise en œuvre de cette mesure n'a pas été posée.
- ↳ Les résultats suivants sont présentés au global pour les municipalités et les arrondissements uniquement, car ces mesures ne s'appliquaient pas aux MRC.

Q5B3B. Lequel des énoncés suivants s'applique le mieux à la mise en œuvre ou l'application de cette mesure ?

Base : les répondants qui représentent **une municipalité ou un arrondissement** ayant indiqué que les mesures ci-dessous ont été adoptées **avant 2012**

| | Entente avec des partenaires ou avec d'autres municipalités pour améliorer l'accès à l'offre et aux équipements de sport et de loisirs actifs (n=159) | Mesure(s) pour consolider l'offre d'activités sportives et de loisirs (n=145) | Politique ou programme de tarification du sport et du loisir permettant une meilleure accessibilité pour les jeunes, les familles ou les citoyens (n=96) | Règlement pour contribution aux fins de parcs (n=78) | Autres mesures liées aux saines habitudes de vie (n=59) |
|---|---|---|--|--|---|
| La mise en œuvre n'a pas encore débuté | 1% | 2% | 5% | 10% | 2% |
| La mise en œuvre a débuté au cours des 4 dernières années (entre 2012 et aujourd'hui) | 9% | 6% | 8% | 11% | 6% |
| La mise en œuvre a débuté avant 2012, mais aucune nouvelle action mise en œuvre depuis 2012 | 28% | 22% | 33% | 35% | 33% |
| La mise en œuvre a débuté avant 2012 et de nouvelles actions ont été mises en œuvre depuis 2012 | 62% | 70% | 55% | 44% | 58% |

2. Adoption de mesures municipales

2.2.4 Mesures adoptées entre 2012 et aujourd'hui

- ↳ L'intégration de principes d'aménagement favorisant l'accès aux infrastructures de sport et de loisirs n'est pas présentée ici, parce que la question sur les sommes affectées à la mise en œuvre de cette mesure n'a pas été posée.
- ↳ Les résultats suivants sont présentés au global pour les municipalités et les arrondissements uniquement, car ces mesures ne s'appliquaient pas aux MRC.

Q5C5B et Q5C6B. Sommes affectées et mise en œuvre ou application de ces mesures

Base : les répondants qui représentent **une municipalité ou un arrondissement** ayant indiqué les mesures ci-dessous ont été adoptées **entre 2012 et aujourd'hui**

| | Entente avec des partenaires ou avec d'autres municipalités pour améliorer l'accès à l'offre et aux équipements de sport et de loisirs actifs | Mesure(s) pour consolider l'offre d'activités sportives et de loisirs | Politique ou programme de tarification du sport et du loisir permettant une meilleure accessibilité pour les jeunes, les familles ou les citoyens | Règlement pour contribution aux fins de parcs | Autres mesures liées aux saines habitudes de vie |
|-------------------------|---|---|---|---|--|
| Sommes affectées | (n=55) | (n=63) | (n=57) | (n=16)* | (n=54) |
| Oui | 83% | 92% | 72% | 82% | 83% |
| Non | 17% | 8% | 28% | 18% | 17% |
| Mise en œuvre | (n=56) | (n=67) | (n=58) | (n=16)* | (n=54) |
| Oui | 98% | 99% | 99% | 95% | 100% |
| Non | 2% | 1% | 1% | 5% | 0% |

2. Adoption de mesures municipales

2.3 Transport actif

2.3.1 Mesures adoptées

Dans l'ensemble, 19% des municipalités et arrondissements ont adopté au moins une des deux mesures favorables au transport actif.

Les deux mesures sondées sont : 1) intégration de principes d'aménagement favorisant les déplacements actifs dans un plan directeur, un plan d'aménagement ou les règlements; 2) mesure contraignante pour le stationnement.

- L'intégration de principes d'aménagement favorisant les déplacements actifs dans un plan directeur est une mesure qui a été adoptée par seulement 14% des administrations municipales. La mesure contraignante pour le stationnement, quant à elle, n'a été adoptée que par 9% des municipalités-arrondissements. Notons que la minorité qui les ont adoptées l'ont surtout fait avant 2012 (voir le détail des résultats aux pages 44 et 45).

Q4B5 et Q4B7. Indiquez si l'une ou plusieurs des mesures ci-dessous ont été adoptées par votre municipalité/arrondissement ou si elles sont en cours de développement.

Base : les répondants qui représentent une municipalité ou un arrondissement

| Total des deux mesures favorables au transport actif (au moins une mesure) | Total (n=312) |
|--|---------------|
| Adoptée | 19% |
| En cours d'élaboration | 21% |
| N'existe pas | 62% |

Le total dépasse 100% car les répondants pouvaient sélectionner plus d'une politique.

2. Adoption de mesures municipales

2.3.1 Mesures adoptées - suite

À la différence des résultats de la mesure contraignante pour le stationnement qui sont présentés uniquement pour les municipalités-arrondissements, les résultats de l'intégration de principes d'aménagement favorisant les déplacements actifs sont présentés au global et dans le détail pour les municipalités-arrondissements et les MRC vu leurs compétences municipales liées à cette mesure.

Q4B4 et Q4B5. Indiquez si l'une ou plusieurs des mesures ci-dessous ont été adoptées par votre municipalité/MRC/arrondissement ou si elles sont en cours de développement.

Base : tous les répondants, à l'exception de la mesure contraignante pour le stationnement qui s'applique uniquement aux municipalités et arrondissements

| | Intégration de principes d'aménagement favorisant les déplacements actifs dans un plan directeur, un plan d'aménagement ou les règlements | | | Mesure contraignante pour le stationnement |
|------------------|---|--|-------------|--|
| | Total (n=311) | Municipalités et arrondissements (n=289) | MRC (n=22)* | Municipalités et arrondissements (n=298) |
| Adoptée | 14% | 14% | 6% | 9% |
| En développement | 23% | 22% | 34% | 2% |
| N'existe pas | 63% | 63% | 60% | 89% |

2. Adoption de mesures municipales

2.3.2 Première année d'adoption

À la différence des résultats de la mesure contraignante pour le stationnement qui sont présentés uniquement pour les municipalités-arrondissements, les résultats de l'intégration de principes d'aménagement favorisant les déplacements actifs sont présentés au global et dans le détail pour les municipalités-arrondissements et les MRC vu leurs compétences municipales liées à cette mesure.

Q5AB4 et Q5AB5. Pour chacune des mesures qui ont été adoptées, veuillez indiquer l'année où elles ont été adoptées pour la première fois.

Base : les répondants qui ont indiqué que les mesures ci-dessous ont été adoptées ou implantées

| | Intégration de principes d'aménagement favorisant les déplacements actifs dans un plan directeur, un plan d'aménagement ou les règlements | | | Mesure contraignante pour le stationnement |
|---------------------------|---|---|------------|--|
| | Total (n=44) | Municipalités et arrondissements (n=43) | MRC (n=1)* | Municipalités et arrondissements (n=28)* |
| Avant 2012 | 51% | 53% | 0% | 77% |
| Entre 2012 et aujourd'hui | 49% | 47% | 100% | 23% |

2. Adoption de mesures municipales

2.3.3 Mesures adoptées avant 2012

- ↳ L'intégration de principes d'aménagement favorisant les déplacements actifs n'est pas présentée ici, parce que la question sur les sommes affectées à la mise en œuvre de cette mesure n'a pas été posée.
- ↳ Les résultats suivants sont présentés au global pour les municipalités et les arrondissements uniquement, car la mesure contraignante pour le stationnement ne s'appliquait pas aux MRC.

Q5B1B et Q5B2B. Sommes affectées et mise en œuvre ou application de la mesure contraignante pour le stationnement

Base : les répondants qui représentent **une municipalité ou un arrondissement** ayant indiqué qu'une mesure contraignante pour le stationnement a été adoptée **avant 2012**

| <i>Sommes affectées à la mise en œuvre ou à l'application de cette mesure</i> | (n=16)* |
|--|---------|
| Aucune somme spécifique n'a été affectée | 66% |
| Des sommes ont été affectées depuis 2012 seulement | 0% |
| Des sommes ont été affectées avant 2012, mais aucune somme additionnelle affectée depuis 2012 | 11% |
| Des sommes ont été affectées avant 2012 et des sommes additionnelles ont été affectées depuis 2012 | 23% |
| <i>Mise en œuvre de cette mesure</i> | (n=18)* |
| La mise en œuvre n'a pas encore débuté | 7% |
| La mise en œuvre a débuté au cours des 4 dernières années (entre 2012 et aujourd'hui) | 18% |
| La mise en œuvre a débuté avant 2012, mais aucune nouvelle action mise en œuvre depuis 2012 | 42% |
| La mise en œuvre a débuté avant 2012 et de nouvelles actions ont été mises en œuvre depuis 2012 | 32% |

2. Adoption de mesures municipales

2.3.4 Mesures adoptées entre 2012 et aujourd'hui

- ↳ L'intégration de principes d'aménagement favorisant les déplacements actifs n'est pas présentée ici, parce que la question sur les sommes affectées à la mise en œuvre de cette mesure n'a pas été posée.
- ↳ Les résultats suivants sont présentés au global pour les municipalités et les arrondissements uniquement, car la mesure contraignante pour le stationnement ne s'appliquait pas aux MRC.

Q5C5B et Q5C6B. Sommes affectées et mise en œuvre ou application d'une mesure contraignante pour le stationnement
Base : les répondants qui représentent une municipalité ou un arrondissement ayant indiqué qu'une mesure contraignante pour le stationnement a été adoptée entre 2012 et aujourd'hui

| <i>Sommes affectées à la mise en œuvre de cette mesure</i> | <i>(n=3)*</i> |
|--|---------------|
| Oui | 54% |
| Non | 46% |
| <i>Mise en œuvre de cette mesure</i> | <i>(n=5)*</i> |
| Oui | 100% |
| Non | 0% |

2. Adoption de mesures municipales

2.4 Autres mesures : Interventions directes favorables aux saines habitudes de vie

À part les mesures facilitant la saine alimentation et un mode de vie physiquement actif des citoyens, au moins une intervention directe favorable aux saines habitudes de vie a été mise en place par la quasi-totalité (99%) des municipalités et arrondissements depuis 2012.

Les neuf interventions directes sondées sont : 1) aménager des parcs ou espaces verts, bleus ou blancs ou des parcs régionaux récréatifs; 2) aménager des installations sportives intérieures ou extérieures ou des équipements sportifs; 3) aménager des pistes cyclables ou des sentiers de marche ou de vélo; 4) assurer l'entretien des infrastructures de sport et loisirs; 5) améliorer l'offre d'activités sportives et de loisirs actifs; 6) sécuriser les zones et voies piétonnières et cyclables existantes; 7) aménager de nouvelles voies piétonnières et cyclables sécuritaires; 8) aménager des équipements ou du mobilier urbains pour favoriser les déplacements à pied ou à vélo; 9) développer le transport collectif.

- La majorité des municipalités-arrondissements ont mis en place au moins une des neuf interventions directes favorables aux saines habitudes de vie, depuis 2012 (voir le tableau à la page suivante).
- Assurer l'entretien des infrastructures de sport et de loisirs a été l'action la plus mise en place par les municipalités-arrondissements (95%) depuis 2012, suivie par l'aménagement des parcs ou espaces verts, bleus ou blancs ou des parcs régionaux récréatifs (86%).
- En comparaison, l'aménagement de nouvelles voies piétonnières et cyclables sécuritaires (45%) ainsi que le développement de transport collectif (32%) sont les interventions les moins mises en place par les administrations municipales (voir les détails aux pages 49 et 50).

Q4C1 à Q4C9 Depuis 2012, votre municipalité/arrondissement a-t-elle/il mis en place les actions suivantes ?

Base : les répondants qui représentent une municipalité ou un arrondissement

| Total des neuf interventions directes sondées (au moins une intervention) | Total (n=316) |
|---|---------------|
| Oui | 99% |
| Non | 1% |

2. Adoption de mesures municipales

2.4 Autres mesures : Interventions directes favorables aux saines habitudes de vie - suite

Les résultats suivants sont présentés au global pour les municipalités et les arrondissements uniquement, car ces mesures ne s'appliquaient pas aux MRC.

Q4C. Depuis 2012, votre municipalité/arrondissement a-t-elle/il mis en place les actions suivantes ?

Base : les répondants qui représentent *une municipalité ou un arrondissement*

| | Assurer l'entretien des infrastructures de sport et loisirs (n=316) | Aménager des parcs ou espaces verts, bleus ou blancs ou des parcs régionaux récréatifs (n=313) | Améliorer l'offre d'activités sportives et de loisirs actifs (n=312) | Aménager des installations sportives intérieures ou extérieures ou des équipements sportifs (n=316) | Aménager des pistes cyclables ou des sentiers de marche ou de vélo (n=315) | Aménager des équipements ou du mobilier urbains pour favoriser les déplacements à pied ou à vélo (n=312) | Sécuriser les zones et voies piétonnières et cyclables existantes (n=307) | Aménager de nouvelles voies piétonnières et cyclables sécuritaires (n=303) |
|-----|---|--|--|---|--|--|---|--|
| Oui | 95% | 86% | 80% | 79% | 65% | 61% | 59% | 45% |
| Non | 5% | 14% | 20% | 21% | 35% | 39% | 41% | 55% |

2. Adoption de mesures municipales

2.4 Autres mesures : Interventions directes favorables aux saines habitudes de vie - suite

À la différence des mesures précédentes qui étaient présentées uniquement pour les municipalités-arrondissements, les résultats ci-dessous sont présentés au global et dans le détail pour les municipalités-arrondissements et les MRC vu leurs compétences municipales liées à cette mesure.

Q4C. Depuis 2012, votre municipalité/MRC/arrondissement a-t-elle/il mis en place les actions suivantes ?

Base : tous les répondants

| | Développer le transport collectif | | |
|-----|-----------------------------------|--|----------------|
| | Total (n=326) | Municipalités et arrondissements (n=301) | MRC (n=25)* |
| Oui | 32% | 28% | 83% |
| Non | 68% | 72% | 17% |

3. Questions générales

3. Questions générales

3.1 Mandat lié aux saines habitudes de vie

Un élu ou membre de la plupart des administrations municipales (52%) a pour mandat de prendre en considération les saines habitudes de vie dans le cadre de ses fonctions, et ce, surtout depuis 2012 (69%).

Q6A. Un élu ou membre de votre administration municipale a-t-il pour mandat de prendre en considération les saines habitudes de vie dans le cadre de ses fonctions ?

Base : tous les répondants

| | Total (n=301) | Municipalités et arrondissements (n=279) | MRC (n=22)* |
|-----|------------------|---|----------------|
| Oui | 52% | 53% | 33% |
| Non | 48% | 47% | 67% |

Q6B. Depuis quelle année (approximativement) ?

Base : les répondants qui ont un élu ou un membre de leur administration municipale **mandaté pour prendre en considération les saines habitudes de vie** dans le cadre de ses fonctions

| | Total (n=133) | Municipalités et arrondissements (n=126) | MRC (n=7)* |
|-------------|------------------|---|---------------|
| Avant 2012 | 31% | 31% | 28% |
| 2012 à 2016 | 69% | 69% | 72% |

3. Questions générales

3.2 Comité ou structure interservices

Par contre, la majorité des administrations municipales (65%) n'ont pas de comité ou de structure interservices pour planifier et assurer une gestion transversale ou intégrée des dossiers qui touchent les saines habitudes de vie.

- Celles qui ont un comité ou une structure interservices sont proportionnellement aussi nombreuses à l'avoir depuis 2012 qu'avant 2012 (50% dans les deux cas).

Q7A. Votre municipalité/MRC/arrondissement a-t-elle/il un comité ou une structure interservices pour planifier et assurer une gestion transversale ou intégrée de dossiers qui touchent les saines habitudes de vie ?

Base : tous les répondants

| | Total (n=296) | Municipalités et arrondissements (n=273) | MRC (n=23)* |
|-----|------------------|---|----------------|
| Oui | 35% | 35% | 40% |
| Non | 65% | 65% | 60% |

Q7B. Depuis quelle année (approximativement) ?

Base : les répondants qui ont un comité ou une structure interservices pour planifier et assurer une gestion transversale ou intégrée de dossiers qui touchent les saines habitudes de vie

| | Total (n=81) | Municipalités et arrondissements (n=74) | MRC (n=7)* |
|-------------|-----------------|--|---------------|
| Avant 2012 | 50% | 49% | 54% |
| 2012 à 2016 | 50% | 51% | 46% |

3. Questions générales

3.3 Sessions de sensibilisation sur les environnements favorables aux saines habitudes de vie

Pour la majorité des administrations municipales (68%), une ressource interne a participé à l'une des sessions de sensibilisation sur les environnements favorables aux saines habitudes de vie qui ont été offertes depuis 2013.

Q9. Une ressource de votre municipalité/MRC/arrondissement a-t-elle participé à une des sessions de sensibilisation sur les environnements favorables aux saines habitudes de vie qui ont été offertes depuis 2013 ?

Base : tous les répondants

| | Total (n=298) | Municipalités et arrondissements (n=276) | MRC (n=22)* |
|-----|------------------|---|----------------|
| Oui | 68% | 68% | 72% |
| Non | 32% | 32% | 28% |

Annexes

Annexe 1 – Autres politiques

Le tableau ci-dessous présente les mentions spontanées des répondants qui ont indiqué avoir d'autres politiques comprenant des leviers pour agir sur les saines habitudes de vie, à la question 1 (voir section 1.1, page 18). Ils ont été invités à préciser quelle autre politique contribue le plus aux saines habitudes de vie selon eux.

Q1. Pour chacune des politiques ci-dessous, veuillez indiquer si elles ont été adoptées par le conseil de votre municipalité/MRC/arrondissement ou si elles sont en cours d'élaboration ?

Base : les répondants qui ont identifié une «Autre» politique contribuant le plus aux saines habitudes de vie selon eux

| | Total (n=84) | Municipalités (n=70) | MRC (n=9)* | Arrondissements (n=5)* |
|---|-----------------|-------------------------|---------------|---------------------------|
| Plan de développement / plan de développement durable | 46% | 46% | 38% | 50% |
| Municipalité amie des aînés / politique pour les aînés / MADA | 22% | 26% | 0% | 0% |
| Politique de développement social | 11% | 5% | 45% | 33% |
| Diverses politiques visant à faciliter l'accès aux loisirs | 7% | 8% | 0% | 0% |
| Implantation de politique de saines habitudes de vie | 6% | 5% | 13% | 0% |
| Politique de transport | 5% | 6% | 0% | 0% |
| Politique / plan stratégique | 4% | 5% | 0% | 0% |
| Politique environnementale | 4% | 5% | 0% | 0% |
| Plan directeur des parcs et espaces verts | 3% | 4% | 0% | 0% |
| Schéma d'aménagement de la MRC / plan d'urbanisme | 3% | 2% | 13% | 0% |
| Autre | 12% | 9% | 29% | 17% |

Annexe 2 – Autres mesures

Le tableau ci-dessous présente les mentions spontanées des répondants qui ont indiqué avoir d'autres mesures liées aux saines habitudes de vie adoptées ou en cours de développement (voir section 2.2.1, page 37). Ils ont été invités à préciser quelle autre mesure contribue le plus aux saines habitudes de vie selon eux.

Q4. Indiquez si l'une ou plusieurs des mesures ci-dessous ont été adoptées par votre municipalité/MRC/arrondissement, ou si elles sont en cours de développement.

Base : les répondants qui ont identifié une «Autre» mesure contribuant le plus aux saines habitudes de vie selon eux



| | Total (n=169) | Municipalités (n=148) | MRC (n=14)* | Arrondissements (n=7)* |
|--|------------------|--------------------------|----------------|---------------------------|
| Programmes de reconnaissance des bénévoles | 42% | 45% | 11% | 45% |
| Mise en place de cuisines collectives | 36% | 35% | 36% | 39% |
| Mesures de transport favorisant l'accès aux parcs et installations sportives / offre de transport public lors d'activité de loisir | 5% | 5% | 11% | 0% |
| Faciliter l'accès aux parcs et aux équipements/installations sportives | 5% | 5% | 0% | 17% |
| Service de transport en commun (sans précision) | 5% | 5% | 9% | 0% |
| Dîners/soirées hommage aux bénévoles | 4% | 5% | 0% | 0% |
| Partenariat avec divers organismes pour faciliter l'accès aux loisirs (Accès loisirs, etc.) | 4% | 3% | 13% | 0% |
| Divers ateliers de cuisine | 4% | 4% | 5% | 0% |
| Limitation du périmètre d'urbanisation afin de protéger le territoire agricole | 3% | 2% | 17% | 0% |
| L'adhésion à divers programmes de santé (Tremplin, Défi Santé, etc.) | 3% | 2% | 9% | 0% |
| Organisation de marches collectives / événements avec volet sportif / aménagement de corridors actifs pour favoriser l'activité physique | 2% | 3% | 0% | 0% |
| Mise en place de jardins communautaires | 2% | 2% | 0% | 0% |
| Disponibilité de produits du terroir | 2% | 3% | 0% | 0% |
| Soutien financier de ce type de projet | 1% | 0% | 13% | 0% |
| Offrir plus de soutien aux organismes concernés | 1% | 1% | 0% | 0% |
| Autre | 11% | 12% | 8% | 11% |

www.leger360.com

Pour plus d'information sur cette étude :

Cynthia Darisse
Chargée de projet

580-580 Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 2K2

 418-522-7467
 cdarisse@leger360.com